

Syndicats La section retraités de la CGT du site PSA de Sochaux a tenu son assemblée générale annuelle hier à Audincourt

« Des pensions bien trop faibles »

QUESTIONS à Bruno Lemerle, secrétaire de la section retraités de la CGT de PSA Sochaux.

Pour les retraités, le niveau de leurs pensions est toujours, on l'imagine, un sujet de préoccupation majeure.

Il l'est en effet, au même titre que les perspectives en matière de pouvoir d'achat. Prenons l'exemple d'un ouvrier qui a effectué une carrière complète à l'usine de Sochaux, en doublage. Avec les différentes primes qu'il a pu ou non percevoir, il touche aujourd'hui entre 1.180 et 1.350 euros par mois. Or l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale considère cette fourchette en deçà d'un niveau de vie décent.

La fusion des régimes de retraite complémentaire ARRCO et AGIRC vous inquiète-t-elle ?

Oui. L'accord, signé le 30 octobre, prévoit la poursuite du blocage des pensions de retraite pendant trois années supplémentaires. Il y a simplement eu une revalorisation, ridicule, de 80 centimes qu'on a d'ailleurs proposé d'offrir, il y a quelques mois, à nos parlementaires. Notre inquiétude porte aussi sur la décote de 10 %, pendant trois ans, qui s'appliquera à partir de 2019 lorsqu'un salarié percevra sa pension à taux plein. Pour éviter cet abattement, il lui faudra travailler un an de plus. Cela revient purement et simplement à reculer l'âge de la retraite ! Or tous ceux qui sont au chômage, ou invalides, n'auront pas le choix : une fois l'âge légal atteint, ils basculeront d'office dans la retraite. Ce qui nous inquiète encore avec cet accord, c'est le décrochage entre le prix d'achat du point et sa valeur de service qui ne progresse pas dans les



■ En deux ans, les effectifs de la section retraités de PSA Sochaux sont passés de 110 à 120 adhérents. Cette hausse s'explique notamment par la mise en place du congé senior chez PSA. « Il y a aussi eu des adhésions extérieures », précise Bruno Lemerle. Photo Francis REINOSO

mêmes proportions. Autrement dit, plus on est en début de carrière, plus on est pénalisé. Toutes ces questions seront au centre d'une action nationale, menée par une intersyndicale (N.D.L.R. : hormis la CFDT), le 10 mars prochain. À la CGT, nous avons plusieurs revendications, dont une augmentation de 300 euros nets pour toutes les pensions. Nous demandons aussi à ce qu'aucune pension soit inférieure au Smic.

La situation spécifique des femmes retraitées a été évoquée

lors de l'AG.

Ce sont elles qui perçoivent les plus petites pensions. Elles pâtissent également du faible niveau des pensions de reversion. Comment ces dernières vont-elles évoluer avec la fusion Arrco/Agirc. Sur ce point précis, nous n'avons pas de réponse pour le moment.

Autre sujet abordé lors de votre AG : l'offre de soins dans le Nord Franche-Comté.

Fermeture de la clinique et de l'hôpital Bouilloche à Montbéliard, de l'hôpital de Belfort... : l'inquiétude est

grande en effet. Au sein de notre section, et en collaboration avec la CGT Hôpital, les Unions départementales CGT du Doubs et du Territoire de Belfort, nous avons élaboré un certain nombre de propositions pour garantir un accès aux soins pour tous. Nous les rendrons publiques le 24 février lors d'une conférence de presse commune.

Pensez-vous que la voix des retraités soit suffisamment entendue ?

Non. Aujourd'hui, on a encore une image idéalisée, et

fausset, de la retraite avec des retraités qui enchaînent les croisières. Dans le Pays de Montbéliard, la réalité est tout autre. Je connais une retraitée qui garde ses petits-enfants plusieurs jours par semaine et est obligée de demander à ses enfants de payer leurs repas. Elle le vit comme une honte. Certes, il y a du chômage et de la misère en France, mais la France est et reste un pays riche ! Il est plus que jamais urgent de partager, de redistribuer les richesses.

Alexandre BOLLENGIER